

Identité et objectifs du Collège

But global : Contribuer à augmenter le respect, la connaissance et la prise en compte des méthodes et résultats de la recherche publique dans la société française.

Historique et bilan des actions déjà conduites. Exposé des motifs.

- Tentatives précédentes de fédération des Sociétés Savantes : Fondation Réaumur en SDV (consécutive à Sauvons la Recherche), XXXX
- Premières sollicitations des sociétés savantes de toutes disciplines: Sciences en Marche 2014, Marche pour les sciences, 2017.
- Convergence de vision entre plusieurs personnes, doctorat par exemple
- Montrer ce que l'on a fait ensemble (avec réussites et échecs)
- Ce que le fait d'être ensemble nous a permis de faire que l'on n'aurait pas pu faire séparément.
- Limitation: le collectif n'a pour le moment pas de représentativité démocratique (pas de responsables élus, auto-désignation des délégués lors de réunion).

Philosophie générale de la structuration.

- Association loi 1901: indépendance du pouvoir politique
- Qualificatif de sociétés "académiques" : une proportion importante des membres sont des professionnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Nous distinguons des autres sociétés savantes (ex sociétés médicales, professionnelles, amateurs). N'exclut pas les sociétés qui ont une forte composante industrielle (ex sciences de l'ingénieur), ou amateur (ex numismatique).
- Deux types de membres:
 - Actifs: signature de la charte, socle de valeurs.
 - Associés: soit des sociétés savantes qui désirent faire partie du collectif, sans pour autant aller jusqu'à la signature de la charte (côté "académique" interrogé), soit des associations "transversales" à l'interface entre la recherche et la société (médiation scientifique, professeurs de l'EN, Femmes et Mathématiques/Sciences).
- Action éminemment politique car visant à agir pour/sur la société et les pratiques du domaine, mais non partisane.

Positionnement par rapports aux autres acteurs

Ne pas s'interdire de travailler avec les autres acteurs.

- L'Académie des sciences, le Collège de France.

- Chacune de ces deux institutions couvrent une partie importante du spectre disciplinaire (LSHS exclues de l'AdS).
- Le CdF et les académies reflètent les positions d'une collection d'individualités brillantes, plutôt que celles d'une communauté.
- Le CdF a mission l'éducation d'une élite, les cours dispensés étant de très haut niveau. L'AdS (via la Main à la pâte) a une activité d'éducation vers les jeunes enfants. Ces institutions ont peu d'activités de médiation vers un public large (mais voir [ici](#) et [ici](#)).
- Aucune des deux institutions n'a vocation à rapprocher les communautés disciplinaires du monde académique.
- L'Académie publie des [rapports et avis](#) sur des sujets intéressant les sciences et organisait des [jumelages](#) entre scientifiques et parlementaires.
- La Conférence des présidents d'université :
 - Association Loi de 1901 qui "a vocation à représenter auprès de l'Etat, de l'Union Européenne et des autres instances internationales compétentes en matière d'enseignement supérieur et de recherche les intérêts communs des établissements qu'elle regroupe".
 - Couvre tous les champs disciplinaires mais n'a pas pour but premier de les rapprocher.
 - Défense des diplômes universitaires (dont le doctorat : Ma thèse en 180 secondes).
- Les syndicats :
 - Corps intermédiaires représentatifs, reconnus par le patronat et l'Etat.
 - Rôle de représentation de ses membres et de défense d'intérêts professionnels communs (approche corporatiste, alliée parfois à la promotion globale de certains modèles de société).
 - La promotion des méthodes et résultats de la recherche dans la société n'est pas leur but premier.
- Autres associations militantes (SLR, SLU, RogueESR, ADL...)
 - XXXX
- Collège des sociétés savantes académiques françaises.
 - Représente une communauté professionnelle large avec l'ambition de couvrir l'ensemble du spectre disciplinaire du monde académique.
 - But principal est de renforcer la voix, actuellement peu audible, de cette communauté dans le débat public sur des sujets touchant aux méthodes et résultats de la recherche, et à l'enseignement (supérieur).
 - Importance des membres associés : courroies de transmission entre le monde académique et la société (exemple médiation, journalisme), mais aussi pour traduire les évolutions de société dans les pratiques du monde académique (exemple: égalité femmes/hommes, responsabilité environnementale).
 - Les membres actifs et associés à forte composante industrielle contribuent à accroître l'interface entre recherche académique publique et R&D privée.
 - Actions "corporatistes"(défense des budgets de l'ESR, des débouchés professionnels dans le domaine) mises dans le contexte de l'apport à la société plus que dans celui de l'apport aux acteurs.

Périmètre d'action du Collège.

Imposer notre propre agenda tout en se calant sur l'agenda des événements politiques

- 4 domaines principaux d'actions :
 - Au sein des communautés elles-mêmes :
 - Animation scientifique : développer les contacts et les collaborations entre disciplines. Constituer un espace d'échanges entre sociétés autour de questions de recherche multidisciplinaires, et des pratiques des différents champs disciplinaires. L'apport croisé des LSHS et des sciences "dures" permet notamment une analyse introspective des pratiques.
 - Organisation de la recherche et de l'ES : formuler des constats et des propositions les changements organisationnels et de mode/niveau de financement de l'ESR (ex LPR).
 - Auprès du grand public :
 - Promouvoir la recherche scientifique en tant que culture au même titre que la culture artistique ou littéraire.
 - Aider le public à comprendre le contexte scientifique (sciences dures, sciences sociales) des crises actuelles (covid, biodiversité, ...), et lutter contre renforcement de théories complotistes.
 - Contribuer à la formation des enseignants du secondaire
 - Rapprocher les journalistes et le monde académique: former les journalistes aux démarches scientifiques, les scientifiques à l'intervention dans les médias, mettre en contact journalistes et scientifiques représentatifs d'un domaine (ex crise covid : pas que des médecins).
 - Auprès des autorités administratives et politiques, nationales ou locales :
 - Former les personnels en place aux approches scientifiques, la faible culture de recherche au sein des administrations, états majors, élu.e.s locaux et nationaux (et leur collaborateurs/trices au parlement) agissant comme un frein à la prise de conscience des évolutions de la société et de leurs causes.
 - Former les scientifiques à l'action politique et établir des interfaces nationales et locales.
 - Promouvoir le doctorat (et les formations CIFRE) dans les hautes administrations et dans les états-majors politiques, mettre en réseau les docteurs travaillant dans la sphère administrative/politique.
 - Auprès des responsables économiques
 - Promouvoir le doctorat comme formation aux responsabilités des cadres supérieurs.

Moyens d'action :

La création du collège permettra la mise en place d'actions à plus long terme que celles qui ont marqué les deux premières années du collectif qui répondaient souvent à l'actualité (LPR, réformes du Lycée, de la formation des enseignants). Il s'agira notamment d'oeuvrer auprès de publics variés pour une meilleure compréhension des démarches et de la formation par la recherche, prérequis pour une meilleure prise en compte des travaux des chercheur.e.s.

- Actions au sein des sociétés membres:
 - Organisation de rencontres entre sociétés, de webinaires (?), de programmes de recherche conjoints.
 - Amélioration des pratiques de recherche: Lutte contre les discriminations et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les pratiques et carrières académiques.
- Publication de prises de positions publiques, de rapports techniques/livres blancs apportant un éclairage de la recherche académique sur des sujets de société.
- Définition d'indicateurs de qualité d'un système de recherche national.
- Créations d'observatoires publiant des analyses annuelles de l'interaction entre le monde académique et la société (exemple: culture scientifique du public, des médias, des politiques; part d'émissions scientifiques dans les medias; nombre et type de de chercheur.e.s consulté.e.s par le parlement)
- Médiation scientifique (en ligne, dans les médias, en présentiel) en partenariat avec des associations de médiation (ex membres associés), les institutions, les journalistes (ex projet PIA « Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat » [Class'Code](#): Continuum entre institutions/sociétés savantes /médiateurs/journalistes).
- Organisation de formation aux démarches scientifiques pour les journalistes, aux interventions médiatiques pour les chercheur.e.s. Annuaire des sociétés savantes.
- Réflexion sur la formation des enseignant.e.s, de la maternelle au secondaire, et sur les contenus des enseignements.
- Organisation de rencontres entre politiques et scientifiques: journées parlementaires thématiques? Jumelages politiques/chercheur.e.s? Formation des attachés parlementaires?

Commissions thématiques (en charge de la proposition et de la mise en place des actions).

- Commissions permanentes et temporaires
- Coordonnées par un.e administratrice/teur et impliquant des membres actifs et associés hors CA, voire extérieurs aux membres.
- Possibles commissions:
 - Parité et discriminations
 - Culture scientifique populaire
 - Organisation de la recherche
 - Enseignement
 - Recherche et décision publique
 - Doctorat
 - ...

Table ronde

Historique, motif, structuration (Patrick)

Contrairement à de nombreux autres pays, les sociétés savantes académiques (c-à-d ayant une forte composante de professionnel;le.s de la recherche publique) peinent à faire entendre leurs voix en France.

Le rôle de corps intermédiaire est assuré par les **académies, les syndicats, ou des collectifs** à l'action souvent temporaire (Sauvons la recherche, Sauvons l'Université, Sciences en Marche, RogueESR, Assemblée des Directeurs de Laboratoire...). Mais ces groupements, représentent soit des individualités, soit des mouvements de contestation des politiques publiques, souvent animés de convictions politiques partisans. Ils répondent de plus souvent à l'actualité et **n'ambitionnent pas de porter une réflexion sur le long terme sur le rôle du monde académique dans l'organisation de la société française**. Ils n'ont pas non plus pour objectif de surmonter les barrières disciplinaires et de **développer une véritable identité "académique"**.

Depuis 2 ans nous avons **commencé à construire ensemble un collectif de sociétés savantes académiques** pour tenter de renforcer, de manière durable, la voix du monde académique dans le débat public. Ce n'était pas la première tentative de fédération de sociétés savantes. Plusieurs sociétés représentées ici sont elles même déjà des fédérations, mais celles-ci étaient principalement disciplinaires. Sciences en Marche en 2014, puis la Marche pour les Sciences en 2017 avaient déjà reçu le soutien de nombreuses sociétés de toutes disciplines, mais **l'agenda des actions échappait à celles-ci**.

C'est pour aller plus loin que nous avons donc cherché à construire ensemble un collectif de sociétés savantes associant sciences humaines et sociales, sciences dures/formelles, sciences du vivant, lettres. Nous avons découvert, parfois à notre propre surprise, que nous avons certaines divergences, mais **surtout beaucoup en commun**. Nous avons aussi cherché à **développer un "ton"** dans nos prises de position: précis, chiffré, argumenté, non partisan. Un ton qui nous a permis assez rapidement d'être repris par des gens variés, mais aussi de **pouvoir parler avec tout le monde** de la CPU à RogueESR, en passant par le gouvernement et des parlementaires de LR au PC.

Notre action la plus **emblématique a été autour de la LPR**. Nous n'avons pas pu influencer sur cette loi autant que nous aurions aimé, autant qu'il aurait été nécessaire. Nous n'avons notamment pas pu **augmenter le nombre de postes titulaires** dans la recherche, ni réussir à ce que cette loi apporte un plus fort **soutien au partage des connaissances** scientifiques. Mais nous avons tout de même contribué à ce que les **crédits récurrents** augmentent de 25% sur 2 ans au lieu de 10% sur 3 ans, nous avons également largement contribué à ce que **l'intégrité scientifique** soit définie dans la loi. Enfin, nous avons impressionné les parlementaires par la qualité des documents que nous leur avons communiqués. Nous **n'avons pas à rougir** de ce que nous avons déjà fait ensemble, d'autant que la LPR n'a pas été notre seule action.

Mais ces actions ont aussi révélé les **limites d'un collectif non structuré**, sans représentation démocratique élue. Souvent dans les réunions auxquelles nous avons pris part, notre délégation se

rendait bien compte qu'elle était autoproclamée. Il était donc temps de structurer afin d'**avoir la légitimité nécessaire** et d'avoir des instances élues capables de prendre des décisions qui ne soient pas toujours entièrement consensuelles mais respectant le mandat et les statuts.

Quels **principes** pouvons-nous donner à l'action du Collège (le nom final sera décidé plus tard dans la journée)?

- Le premier est la **subsidiarité**: le Collège est là pour amplifier les actions des sociétés individuelles, par pour s'y substituer.
- Le second est l'**indépendance du pouvoir politique**. C'est pourquoi nous avons choisi un format associatif.
- Le troisième est la **neutralité politique**. Notre action sera hautement politique car elle vise à influencer la société. Mais elle ne doit pas privilégier une région de l'hémicycle parlementaire.
- Le quatrième est qu'elle doit se baser sur des **faits vérifiables et sourcés**.
- Enfin, le cinquième est l'**ouverture**. Ouverture aux composantes industrielles de certaines sociétés savantes. Ouverture aussi à des membres associés en prise directe avec la société Française : associations de médiation, associations de professeurs de l'Education nationale, peut-être aussi dans le futur associations de journalistes. Le monde académique a besoin de relais extérieurs, les membres associés sont à ce titre cruciaux. Ils doivent aussi s'approprier cette association naissante et devenir forces de proposition.

Quelles types d'actions développer? J'en vois 3 grands types que les présentations suivantes développeront.

- Des actions académiques internes aux sociétés et permettant de **rapprocher nos disciplines** et nos pratiques.
- Des actions vers le **grand public**, enseignement national compris.
- Et enfin des actions vers le **monde politique**.

Dans les trois cas, le défi sera d'**imposer notre agenda**, de privilégier les actions de fond, d'éducation et de formation, sur le **long terme**.

Développement de **réseaux**, création d'**espaces d'interactions**, **formation** des journalistes et des responsables administratifs et politiques, promotion du **doctorat** - qui nous définit -, formation des chercheurs et chercheuses à l'action politique ou à l'intervention dans les médias.

Les défis sont multiples et il nous faudra faire attention à ne pas nous disperser, à avoir un agenda compatible avec nos moyens initialement petits, mais conduisant à quelques actions remarquées.

Place et rôle des membres associés :

Lien avec le public au sens large (médiation, journalisme, enseignement...)

Répondre à un double défi :

- Demande forte de la société, goût pour les sciences, la connaissance en général, dont témoignent les journées qui se multiplient consacrées à des rencontres entre savants et le public, ou le succès des magazines, papier ou audiovisuels, ou des youtubers à double mouvement de science ouverte (trop souvent pensée à l'usage des seuls milieux savants) et de science participative, qui oblige à réfléchir à l'articulation entre l'expertise des savants et les attentes d'un public large
- Responsabilité des savants devant la prolifération non contrôlée de discours fondés sur un autre rapport à la vérité, que certains appellent des « vérités alternatives », qui concerne nombre de nos disciplines et interrogent plus globalement la validité de la méthode scientifique

Rôles possibles du Collège :

- Porter un discours général sur la science, ses méthodes, sa déontologie, par des prises de position quand nécessaire, mais aussi par un travail de fond sur le long terme en direction de divers publics
- Partage d'expériences – nombreuses initiatives depuis quelques années, parfois portées par nos associations, ou en partenariat avec elles
- Visibilité de nos associations, par l'annuaire, qui doit permettre à ceux qui le souhaitent (et en particulier aux journalistes) d'identifier les bons interlocuteurs dans le monde académique, sans dépendre exclusivement du vivier limité de leur carnet d'adresses
- Penser et encourager les liens entre le milieu académique et le reste de la société, qui ne soit pas seulement conçus en termes de diffusions, du haut vers le bas, mais comme une collaboration qui mette à profit les expériences, les attentes, les modes de travail des uns et des autres impose des échanges, pour lesquels les membres associés devront jouer un rôle central

Pour cela les partenariats pourront se déployer dans trois directions

- Les journalistes, notamment spécialités dans les sciences (au sens large), avec lesquels il faut apprendre à mieux travailler pour s'adapter à leurs méthodes, leurs objectifs, leurs rythmes
- Les institutions culturelles (musées, services archéologiques, archives, bibliothèques...), au niveau national et dans les villes et régions
- L'Éducation nationale : enjeu de société considérable auprès des jeunes publics, alors que le ministère renonce toujours un peu plus à placer le savoir au cœur des missions des enseignants, comme l'ont montré la récente réforme du CAPES, mais aussi le recul régulier de la part des sciences

ou de l'histoire dans l'enseignement primaire. A la fois discours à porter sur la centralité du savoir dans la pratique d'enseignement et plus grand investissement des chercheurs et universitaires dans la formation continue des enseignants – notamment par la valorisation du rôle des doctorants et docteurs en poste dans le secondaire, sous-employés et trop mal considérés par l'institution

Anne Guillaume (5 minutes): Comment agir sur les politiques publiques ? (Rapports/expertises, formation des décideurs à la recherche et des scientifiques aux leviers d'action politique...)

Les membres du Collège se sont mobilisés, à divers niveaux, pour que la société prenne conscience des apports, de l'importance des savoirs, des méthodes scientifiques, pour la définition des politiques publiques. La marche pour la science en est un bel exemple.

Le constat est que de nombreux obstacles sont à surmonter pour une meilleure utilisation des savoirs et des méthodes scientifiques dans les prises de décisions économiques et politiques :

- Un manque de reconnaissance du monde académique.
- Un manque d'actions de médiation ciblées vers les élus et la haute administration.
- Un manque de diffusion des "vrais" savoirs face aux croyances multiples qui fleurissent partout, y compris dans les médias, les cercles d'élus et d'acteurs économiques.
- Une focalisation du discours politique sur les coûts, passant sous silence les bénéfices d'investissements dont profiterait toute la société. Ce que la crise sanitaire met cruellement en lumière, pas de vaccin.
- Le sous-emploi notoire en France des doctorants dans l'administration et les instances politiques.

Quels sont les leviers d'action du collège?

- Encourager la formation aux approches scientifiques et souligner les bénéfices qu'elles apportent à la prise de conscience des enjeux et des choix auxquels la société est confrontée.
- Promouvoir le doctorat (et les formations CIFRE) dans les hautes administrations et dans les états-majors politiques.
- Mettre en réseau les docteurs travaillant dans la sphère administrative/politique. Assurer un enrichissement continu et trans-disciplinaire des connaissances.
- Former les scientifiques à l'action politique et établir des interfaces nationales et locales.
- Organiser des événements médiatiques favorisant les interactions scientifiques/média/politiques et les interactions scientifiques/média/grand public/politiques.
- Diffusion de prises de position publiques
- Préparation d'analyse à destination des pouvoirs politiques et de la haute administration (exemple lors de la LPR, une analyse du projet de loi avec des pistes d'amendements)
- Imposer la vision du Collège et son propre agenda tout en le déclinant au fil de l'agenda des événements politiques.
-